

Pierre LE BOEUF
Conseiller Municipal de Dunkerque

Monsieur Christophe BERRIER
Comité de rédaction - **Le Phare Dunkerquois**
26 rue Dupouy
59140 Dunkerque

Monsieur Didier DUPUIS
Comité de rédaction - **La Voix du Nord**
Place de la République
59140 Dunkerque

Objet :

Articles de La Voix du Nord des jeudi 4 et vendredi 5 août 2011
Article du Phare Dunkerquois du mercredi 10 août 2011

Messieurs,

Comme suite à vos articles ci-dessus référencés, à propos de l'absentéisme à l'Assemblée Nationale du Député Michel DELEBARRE, je souhaite vous faire part de ma position, qui est également celle de l'association **CAP NOTRE AVENIR** que j'ai l'honneur de présider. J'espère que vous accepterez d'informer vos lecteurs du fait qu'il existe d'autres avis défavorables à cet éloquent manquement à la mission parlementaire et ... à la retraite perçue pour une profession jamais exercée.

Par la lettre mensuelle d'information - **Le Kiosque du Littoral Dunkerquois** - les membres de l'association CAP NOTRE AVENIR expriment, avec constance et clarté, une opposition argumentée à cette anomalie politique - contraire aux principes démocratiques de la diversité - qu'est le cumul des mandats.

Notre édition du 6 août 2011 (n°8) réagit en titrant un bref article par un significatif : **partout = nulle part**. De précédentes éditions confirment notre désaccord fondamental. Je vous invite à le constater en parcourant nos articles parus depuis le n° 1 du 21 janvier 2011. Pour cela, j'ai le plaisir de vous communiquer les 8 numéros de l'année 2011.

Dieu seul - pour ceux qui y croient - a le don de l'ubiquité. Il paraît évident qu'on ne peut se disperser simultanément dans plusieurs tâches (ou missions) sans qu'en souffrent la qualité et la quantité du travail à octroyer à chacune de ces tâches.

Au delà du raisonnable - et c'est le cas bien connu du maire de Dunkerque - le cumul des mandats signifie que, si l'on peut être à la fois Député, Maire, plusieurs fois président, chacune des missions considérées individuellement peut se contenter d'une attention humaine autant de fois divisée qu'il y a de missions.

Penser ou faire penser une telle affirmation revient à faire injure à la valeur morale du mandat, qu'il soit électif ou contractuel et, finalement, à dévaloriser le suffrage universel.

Chaque journée compte 24 heures, pour chacun d'entre nous. Une fois décompté le temps des fonctions vitales, il reste peu de temps à accorder, physiquement, intellectuellement, aux obligations quotidiennes, qui que nous soyons, quoi que nous fassions.

Le bon sens nous dit que la capacité humaine a des limites que seul le travail peut compenser. Et qu'une journée ne compte au maximum que 24 heures...

L'annonce de cet absentéisme n'est pas une surprise pour quiconque s'en tient à ce bon sens. Mais d'apprendre que le « *travail de terrain* » serait privilégié par notre multi mandaté, omniprésent, omnipotent, fait sourire car chacun sait qu'à prétendre être partout on est forcément nulle part. Quel administré dunkerquois, sans relation aucune, peut se vanter de rencontrer aisément son maire, son député ou...le Président de la Communauté Urbaine ?

Comme le dit sobrement le Député Jean Pierre DECOOL, il importe de « *ne pas avoir trop de mandats* ».

Dans l'attente du plaisir de vous lire et tout à votre disposition, je vous prie de croire, Messieurs, en mes sentiments les plus cordiaux.

Fait à Dunkerque ce vendredi 12 août 2011

Pierre LE BOEUF